

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 141 (2020)
Heft: 5

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

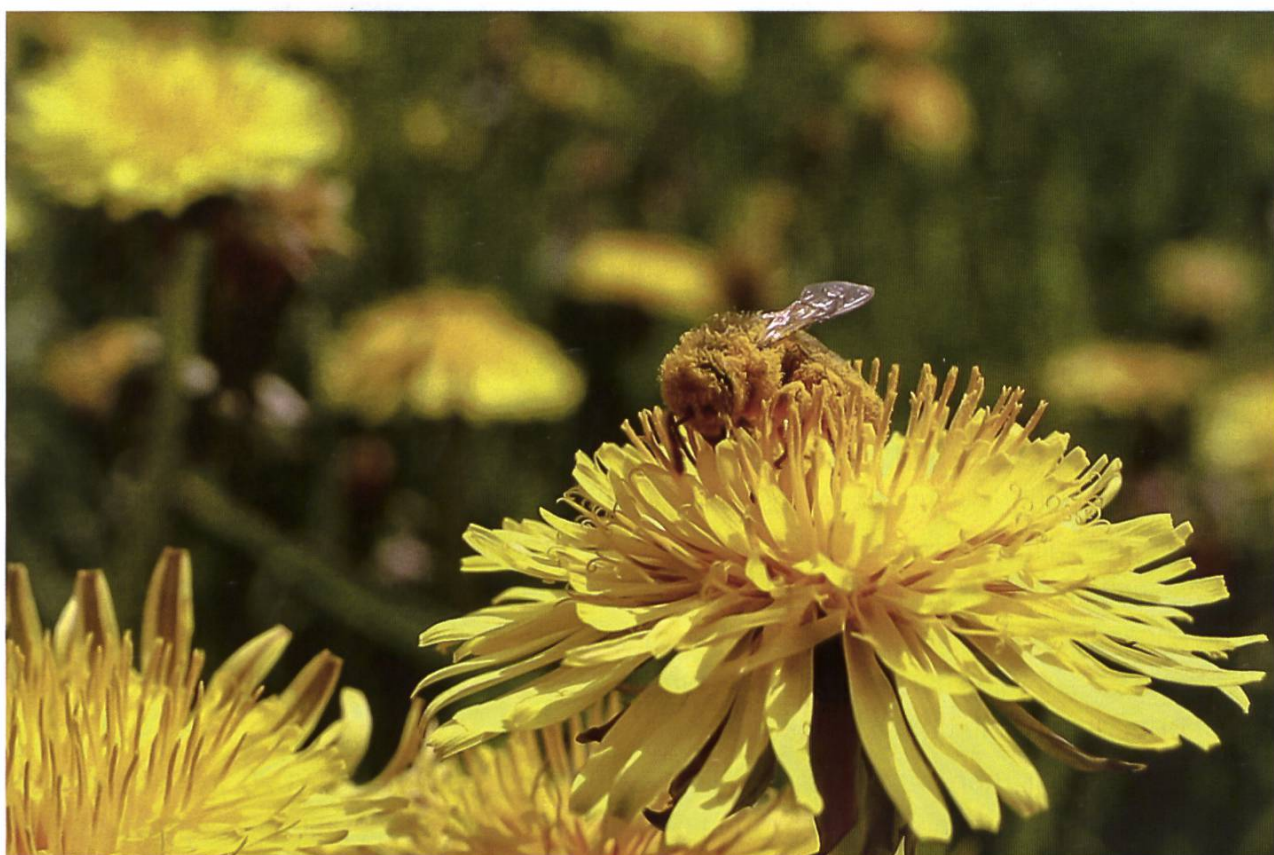
Download PDF: 24.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Mai

Si en mai vous souhaitez faire ce qu'il vous plaît, j'espère que vous souhaitez faire de l'apiculture, car c'est un sacré mois qui vous attend ! Fini les préparatifs et autres préludes : en mai tout atteint son paroxysme. Les colonies d'abeilles comme les fleurs des champs. Tout sera au maximum de son développement et de son activité. À vous de prendre part à l'euphorie, d'en goûter le vertige et de ne pas (trop) laisser la situation (ou les essaims) vous échapper. Car oui, en mai, avant de faire ce qu'il vous plaît, vous ferez surtout ce que vous pourrez parmi ce qui s'impose.



Où commence la butineuse, où finit le pissenlit ? Partout du pollen comme s'il en pleuvait...

Commençons par une question gênante...

Je commence par un détour, mais promis, je retomberai sur mes pattes ! Plusieurs fois, vos amis non apiculteurs vous ont posé cette question quelque peu embarrassante : « Est-ce que vous, les apiculteurs-trices, ne volez pas le miel de vos abeilles ? » Cette question nous prend souvent au dépourvu. On bredouille parfois qu'il y a un partage, que ce qui est dans le corps va aux abeilles et ce qui est dans la hausse va aux apiculteurs ; on essaie d'arrondir les angles face à un interlocuteur qui peine à se montrer convaincu. Il n'est jamais facile de répondre ! Et pourtant, il y a une réponse qui me semble satisfaisante, qui est au cœur des activités de mai et qui met à jour un principe – parfois oublié – de l'apiculture moderne.

Volerait-on quelque chose aux abeilles ?

Qu'est-ce que l'apiculture ? On pourrait la résumer par l'art de gérer un volume mis à disposition d'une colonie d'abeilles. Notre activité principale consiste à ajouter et à retirer des cadres de sorte que la densité de population (abeilles par dm^3) soit plus ou moins constante. À la sortie de l'hiver, la population avoisine 5'000 à 13'000 individus. Au pic de l'été, elle atteindra plus de 40'000 individus pour redescendre à environ 8'000 à 15'000 en automne. Dans l'intervalle, vous serez idéalement passés de 6 à 8 cadres de corps en mars, à un corps plein fin avril, puis à une double hausse en juillet pour retrouver 8 à 9 cadres en septembre-octobre. À chaque étape, vous ne faites que ce que vous avez à faire : adapter le volume (nombre de cadres) à la population.

C'est donc bien parce que vous voulez que vos colonies passent l'hiver au mieux que vous ôtez des cadres de hausses à la fin de l'été, toujours en suivant la logique d'une bonne densité d'abeilles par dm^3 . Or précisément, il est hors de question qu'une ruche hiverne sur son volume maximal (corps + double hausses) : quand bien même elle aurait du miel à profusion, elle le dilapiderait à essayer de réchauffer un volume bien trop grand. C'est un premier élément de réponse à notre fameuse question : le miel que nous prélevons correspond à l'excédent de volume occupé par la colonie à son apogée. Nous ne le volons à personne puisque les quelque 25'000 abeilles qui occupaient ce volume en juin ne sont plus là et qu'il est maintenant en trop. C'est même rendre service aux abeilles que d'ôter les hausses.

Si vous avez pu mener votre interlocuteur-trice jusqu'à ce stade de l'explication, il y a de fortes chances pour qu'il ou elle se montre encore un peu sceptique : « Bon tout cela est très intéressant, mais tu ne vas tout de même pas me faire croire que tu peux prélever 15 à 25 kg de miel par ruche sans que ça ne pose le moindre problème ? Elle sent l'entourloupe ton explication ! » Et c'est parfaitement vrai ! Il y a bien un truc. Il y a quelque chose que nous prenons aux abeilles, mais ce n'est pas le miel : c'est leur cycle de reproduction par l'essaimage !

Hé oui ! En posant des doubles hausses, qu'espérons-nous ? Qu'une trop forte densité de population ne soit jamais atteinte, que les abeilles n'aient jamais envie d'élever des cellules royales et qu'elles restent toutes au bercail pour travailler d'arrache-pied. C'est la prévention de l'essaimage qui permet une récolte abondante ! Si nous ne posons pas de hausses, non seulement le miel stocké priverait les reines d'espace pour pondre, mais les abeilles se retrouveraient vite en surnombre. Les colonies arrivées à 40'000 individus dans un volume pouvant en accueillir 30'000 se mettraient naturellement à préparer un essaimage. Elles se diviseraient en deux groupes : la majorité partant avec la vieille reine pour fonder une nouvelle colonie et la minorité restant dans les bâtisses avec le couvain et les cellules royales qui donneront de jeunes reines dont une prendra l'ascendant et remplacera l'ancienne. À partir de là, aucune des deux colonies ne peut stocker beaucoup de miel. Dans celle qui a essaimé, toute nouvelle récolte passe dans la construction de cire et l'élevage de larves. Dans la colonie qui est restée, les ouvrières ne sont plus assez nombreuses pour aller aux champs, car il faut s'occuper du couvain. Ceci sans compter que la ruche connaîtra un important arrêt de ponte, le temps qu'une jeune reine soit fécondée et que son premier couvain arrive à maturité.

Dans ce scénario, on ne retrouve plus, en automne, une seule colonie disposant d'un volume trop grand et saturé de miel que l'on peut récolter, mais deux colonies qui ont juste de quoi passer l'hiver l'une et l'autre. C'est donc là qu'est la réponse ! A qui vole-t-on du miel ? Pas à la colonie sur laquelle on a posé les hausses, mais à la colonie qui, virtuellement, aurait pu se former si nous ne l'avions pas fait. C'est là le *deal* de l'apiculture moderne à cadres mobiles : d'un côté l'apiculteur fait tout pour prévenir l'essaimage et de l'autre, les abeilles peuvent produire deux fois plus que ce dont elles ont besoin. Dans un sens, tout le monde s'y retrouve et les abeilles s'accommodent très bien d'une situation où elles ne sont jamais en surnombre. L'envie d'essaimer naît d'une situation de déséquilibre et d'inconfort. Or il faut avoir conscience qu'en dehors des années exceptionnelles, derrière toute récolte – ou du moins derrière toute récolte importante – il y a un essaim qui n'est pas parti, et donc une jeune colonie qui ne s'est pas créée. Entre récolter du miel et multiplier son cheptel, nous devons choisir¹.

Poser les hausses et prévenir l'essaimage

Cette petite réflexion n'a pour but que de vous faire mieux comprendre les enjeux qui se cachent derrière les deux grandes activités du mois de mai : la pose des hausses et la prévention de l'essaimage. Vous aurez compris qu'il s'agit de deux activités intimement imbriquées.



Des cellules royales dont une operculée : l'essaimage ne va plus tarder...

De nos jours, les questions liées aux pratiques dites naturelles sont de plus en plus sensibles. Devrait-on renoncer à toute récolte et laisser essaimer les colonies ? Y a-t-il quelque chose de mal à les en empêcher ? C'est un vaste débat ! Personnellement, je n'aime pas trop laisser le manichéisme simpliste s'immiscer dans ces questions. La caricature du méchant apiculteur-voleur qu'on nous sert parfois n'est cohérente que dans un monde, lui aussi caricatural, où tout pourrait être contrôlé. Mais il convient de revenir à la réalité du terrain : en pratique, vous allez « essayer » de prévenir l'essaimage et les abeilles vont tout faire pour essaimer quand même ; votre bilan et celui des abeilles sera quelque part entre les deux, et tant mieux !

Une fois qu'une colonie, ou un rucher entier, sont pris de « fièvre d'essaimage », il est très difficile de les contenir. Vous devrez donc

¹ Les éleveurs diront, avec raison, qu'on peut récolter tout en créant de jeunes colonies : des essaims artificiels peuvent être créés à mi-juillet, c'est-à-dire après les grandes miellées de fleurs. C'est vrai ! Mais cela suppose d'avoir des reines fécondées à disposition : il faut qu'un mois auparavant, quelques ruches aient fait le travail d'élevage pour toutes les autres qui travaillaient pendant ce temps. Et même dans ce cas de figure, il faut renoncer à une éventuelle miellée de forêt tardive. Rien n'est jamais gratuit...

apprendre à reconnaître les signes qui montrent qu'une colonie prépare un essaim. Je vous ai parlé des cadres à mâles mal bâtis la dernière fois : le manque de construction est en effet un indice. Autre signe beaucoup plus direct : la présence de cellules royales, souvent en bordure des cadres. Des cellules operculées indiquent un départ imminent si les conditions météo le permettent ! Que faire dans ces cas-là ?

Certains apiculteurs prennent la décision radicale d'empêcher l'essaimage coûte que coûte en supprimant (avec un couteau ou un lève-cadre) toutes les cellules une à une. C'est un travail laborieux, peu sûr, qui doit être renouvelé toutes les semaines et qui échoue souvent. À force, les abeilles redoublent d'imagination pour créer des cellules pratiquement invisibles au milieu des rayons. Si cette méthode peut vous faire gagner du temps, il est peu probable – en particulier si vous êtes débutant – qu'elle vous permette de traverser la saison.

Personnellement, j'aime envisager la prévention de l'essaimage sous un autre angle : dans l'espoir de récolter un peu de miel, je fais tout ce que je peux pour que les abeilles n'aient pas envie d'essaimer. Mais dès lors qu'elles manifestent cette envie par la construction de cellules royales, je décide d'y répondre favorablement.

Prévenir l'envie d'essaimer plutôt que l'essaimage

Comment prévenir l'envie d'essaimer ? Principalement en adaptant le volume de la ruche à sa population. Cela revient à poser des hausses une fois que le corps est plein. Veillez à y ajouter quelques cadres de cire gaufrée neufs, afin d'occuper les cirières et de renouveler vos stocks. Employez des grilles à reine pour éviter la ponte dans les cadres de hausses. En ruche Dadant, le pose des hausses est souvent un moment un peu critique : les abeilles reçoivent d'un coup une moitié de volume supplémentaire, et il peut arriver qu'elles le boudent pendant un moment. Si vous travaillez en ruches suisses, vous avez l'avantage de pouvoir poser des mini-hausses de 3 à 5 cadres en attendant que les abeilles y montent, puis agrandir au fur et à mesure. C'est une méthode qui me réussit plutôt bien.

Si malgré la pose d'une première hausse vous constatez que la population est toujours très dense, n'hésitez pas à prélever des cadres de couvain (sans la reine) soit pour renforcer des colonies plus faibles, soit pour créer de jeunes colonies. Je parlerai de la création de jeunes colonies en détail dans un des prochains « conseils aux débutants ».



Photo : Eva Baehler.

Dans les stations de fécondation (ici au Petit-Mont), les souches à mâles contiennent la fine fleur des reines sélectionnées par la CE-SAR. Non seulement les abeilles n'y essaient pas, mais on s'y paye le luxe de la triple hausse !

On dit souvent que les reines nées suite à un essaimage ont elles-mêmes tendance à essaimer les années suivantes. Si, quoi que vous fassiez, vous constatez que chaque année, la majorité de votre cheptel essaime, il peut être judicieux de changer vos reines par des consœurs sélectionnées pour y être peu enclines. Les reines de notre commission d'élevage SAR sont réputées pour être, entre autres qualités, très peu essaimeuses. N'hésitez pas à vous approcher d'un moniteur-éleveur pour en savoir plus !

Répondre à l'envie d'essaimer

Si tout ce que vous avez tenté échoue et si vous constatez, par la présence de cellules royales, que vos abeilles sont décidées à s'en aller, que faire ?

Première option : les laisser faire et ramasser l'essaim ! C'est une opération merveilleuse que celle de se retrouver au cœur d'un nuage et de ramasser une grappe d'abeilles ! Le cas d'école veut que vous fassiez tomber l'essaim pendu à une branche dans une caisse ou une ruchette que vous laissez là, ouverte jusqu'au soir. Vous l'enfermez ensuite à la cave pendant trois jours avant de le mettre dans une ruche garnie de 5 à 9 cadres de cires gaufrées



Quelle merveilleuse opération que de ramasser un essaim ! On se souvient tous de notre première fois...

(en fonction de la taille de l'essaim). Dans la pratique le ramassage d'essaims peut s'avérer beaucoup plus technique, voire artistique (notamment lorsqu'ils sont tout sauf pendus à une branche, ou lorsque la branche est à plusieurs mètres du sol). Suspendre un rayon bâti contre la grappe peut alors être une technique prometteuse, tout comme le ramasser à la balayette. Si vous avez la chance de trouver la reine, n'hésitez pas à l'encager et à la mettre dans une ruche vide à proximité, les abeilles suivront. Pour les essaims au sol, poser une caisse dont le fond est amovible (ou simplement à l'envers) dessus et attendre qu'il y monte est une technique qui fonctionne très bien. Il y a autant de méthodes que d'essaims et je vous laisse faire vos expériences. Cela donne souvent de bonnes histoires à raconter. Ne prenez néanmoins pas de risques inconsidérés. Mieux vaut laisser s'enfuir un essaim que de se rompre le cou ! L'inconvénient de cette première option est précisément qu'il y a des chances que l'essaim vous échappe. Cela fait partie du jeu !

Si un essaim devait quitter une de vos ruches, je vous conseille de la visiter, de la resser-

rer au besoin, et de supprimer toutes les cellules royales sauf deux ou trois (pas trop éloignées). De cette manière vous éviterez les essaims secondaires voire tertiaires qui, eux, ont souvent peu de valeur et affaiblissent fortement votre ruche.

Deuxième option : créer un essaim artificiel. Laisser faire la nature a bien entendu son charme, mais comporte le risque de perdre une colonie. Il est néanmoins possible de créer un essaim artificiellement. Cette méthode suppose que vous trouviez votre reine et que vous l'encagiez. Je n'insisterai jamais assez sur l'avantage de marquer vos reines. L'idée est simple : une fois que vous avez capturé la reine, à l'aide d'un entonnoir ou d'un carton, brossez 1,5 kg d'abeilles dans une caisse à essaim ou une ruchette garnie de cires gaufrées et d'un cadre de nourriture et ajoutez-y la reine. Comme pour l'essaim naturel, détruisez toutes les cellules de la ruche souche sauf 2 ou 3 afin d'empêcher qu'elle produise malgré tout un petit essaim primaire

qui ne contiendrait que des reines vierges. Introduisez directement la reine dans la caisse ou la ruchette que vous laisserez à la cave pendant trois jours. Libérez-le, ou enruchez-le, le plus loin possible de la colonie initiale. Si vous ne pouvez pas les séparer de plus de quelques mètres, obstruez l'entrée avec de l'herbe pour qu'il faille plusieurs jours aux abeilles pour se libérer : elles se réorienteront. Le must serait ensuite de profiter que cette ruche n'a pas de couvain operculé pour effectuer un traitement à l'acide oxalique dans les 5 jours. Cette remarque vaut également pour les essaims naturels.

Attention toutefois : contrairement aux essaims naturels qui se gorgent de nourriture avant leur départ, les essaims artificiels ne disposent pas de nourriture en réserve. Il est donc indispensable de les nourrir régulièrement de sirop de sucre 1:1, environ 2 dl tous les deux soirs dès la mise en cave jusqu'à de beaux stocks sur le haut des cadres.



Vous ne disposez pas d'un entonnoir à abeilles ? Un simple carton dont le fond est découpé peut faire l'affaire...